

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne qui est amenée à manipuler des extincteurs dans le cadre d'un départ de feu.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur
- Savoir lire et parler le français (formation adaptée possible sous condition).

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

0,5 jour / 3 heures

Horaires : 9h00 – 12h00 / 13h30 -16h30

10 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou formateur indépendant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : Sans objet

Tarif Intra entreprise : Nous consulter

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation

(demande urgente : nous contacter)

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Maîtriser les techniques d'intervention
- Réagir face à un début d'incendie : utiliser les extincteurs en toute sécurité
- Mettre en œuvre les consignes et les procédures de l'établissement.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte de travail de chaque participant.

Formation théorique : 0,5 jour

- Prévention et action en cas de sinistres.
- La prévention
- Exposé sur l'organisation de la lutte contre le feu.
- Mécanismes et effets de la combustion.
- Classification des feux.
- Agents extincteurs et leurs modes d'action.
- Extincteurs mobiles (portatifs, sur roues).
- Les problèmes et la propagation du feu et des fumées.
- Principales mesures visant à permettre une évacuation sûre et en bon ordre de l'ensemble des occupants.
- L'alarme, l'alerte (application des consignes).
- L'évacuation : rôle du responsable d'évacuation, rôle des guides files et serres files, rôle du chargé du contrôle nominatif.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

- Exercices d'extinction de feux provoqués.
- Reconnaissance des itinéraires à emprunter.
- Vérification, actualisation et application des consignes : responsable d'évacuation, guides files, serres files, chargé du contrôle nominatif.

Conditions de réussite :

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.